



Dernière mise à jour : 21-3-2022

LA BELGIQUE DANS LE MONDE ET DANS L'UE

Données de 2019. Sources: Eurostat et FAO

Parmi les 28 États membres de l'UE (Royaume-Uni compris), la Belgique est un petit producteur dans le secteur des produits de la pêche et de l'aquaculture.

| (1.000 tonnes) | Monde | UE-28 | Belgique | % monde | % UE-28 |
|----------------|----------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Captures | 93.519 | 4.824 | 21,34 | 0,02% | 0,44% |
| Aquaculture | 120.104 | 1.367 | 0,09 | 0,0001% | 0,01% |
| Total | 213.623 | 6.191 | 21,43 | 0,01% | 0,35% |

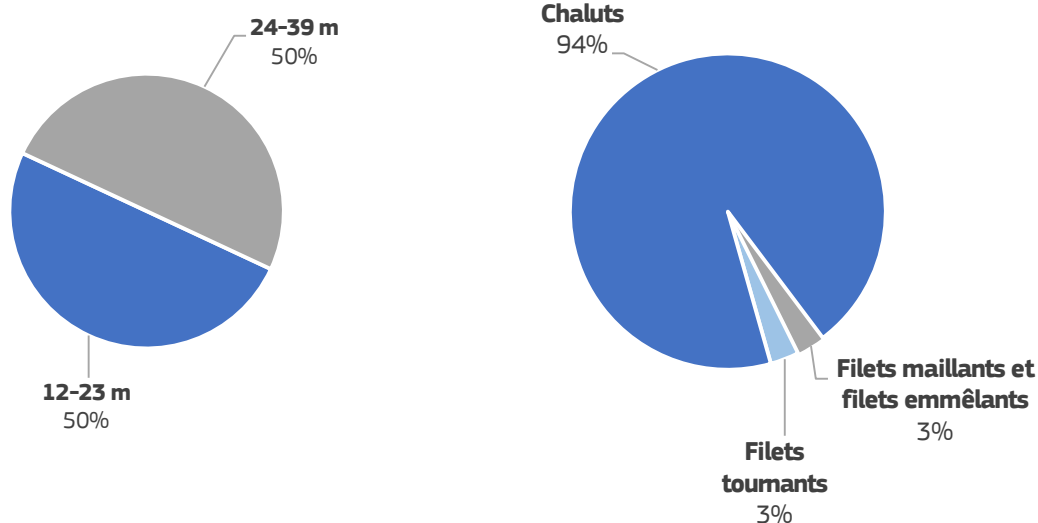
FLOTTE DE PÊCHE

Flotte : données de 2019. Source : fichier de la flotte de pêche de l'UE - Eurostat
Données de l'emploi : 2018. Source: JRC

| Navires (2019) | Capacité (2019) | Puissance (2019) | |
|--|----------------------|---------------------|-------------------|
| Nombre: 68 | Tonnage brut: 12.914 | Kilowatt: 42.808 | |
| TOTAL ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP): 211,56 (2018, Source: JRC) | | | |
| 0-11 m | 12-23 m | 24-39 m | >40 m |
| Emplois (ETP): 0% | Emplois (ETP): 20% | Emplois (ETP): 80% | Emplois (ETP): 0% |

Flotte de pêche de la Belgique selon la longueur et le type d'engin

(Pourcentage du nombre total de navires)





DÉBARQUEMENTS

Source: EUMOFA, sur la base de données d'Eurostat

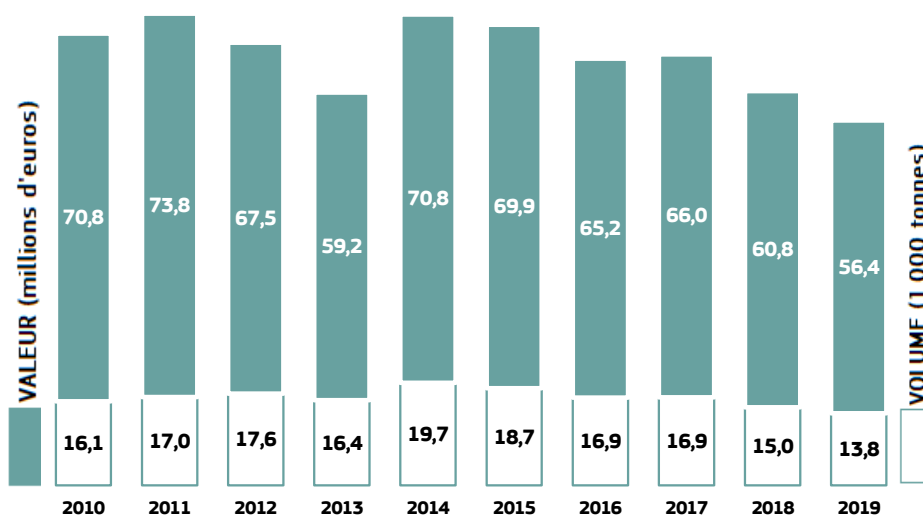
Les débarquements désignent le déchargement initial de produits de la pêche d'un navire de pêche dans un État membre donné de l'Union européenne. Ils comprennent des plantes et espèces aquatiques qui ne sont pas destinées à la consommation humaine. Exprimés en poids net et en valeur, les débarquements pris en compte sont ceux effectués par des navires provenant d'États membres de l'UE, de l'Islande, de la Norvège et du Royaume-Uni.

En 2019, 96 % des débarquements en Belgique se composaient de produits frais, le reste étant constitué essentiellement de produits cuits.

La quasi-totalité des débarquements sont destinés à la consommation humaine. Le reste est retiré du marché.

Sept ports de pêche sont répertoriés en Belgique (source: EU Master Data Register, 24 novembre 2021).

Nombre total de débarquements. Les valeurs sont déflatées à l'aide du déflateur du PIB (base = 2015)

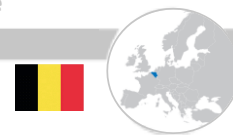


Principales espèces commerciales débarquées et pourcentage du total

(Données de 2019, en millions d'euros (valeur nominale) et pour 1 000 tonnes)



| | | | | | |
|-------------------|------|-----|-----|-----|--------------|
| SOLE COMMUNE | 26,2 | 44% | 3,6 | 27% | PLIE COMMUNE |
| PLIE COMMUNE | 8,6 | 14% | 2,1 | 16% | SOLE COMMUNE |
| BAUDROIE (=LOTTE) | 3,6 | 6% | 1,3 | 10% | RAIE |
| TURBOT | 3,1 | 5% | 0,7 | 5% | SEICHE |
| RAIE | 2,4 | 4% | 0,7 | 5% | GRONDIN |
| AUTRES | 16,5 | 27% | 4,9 | 37% | AUTRES |



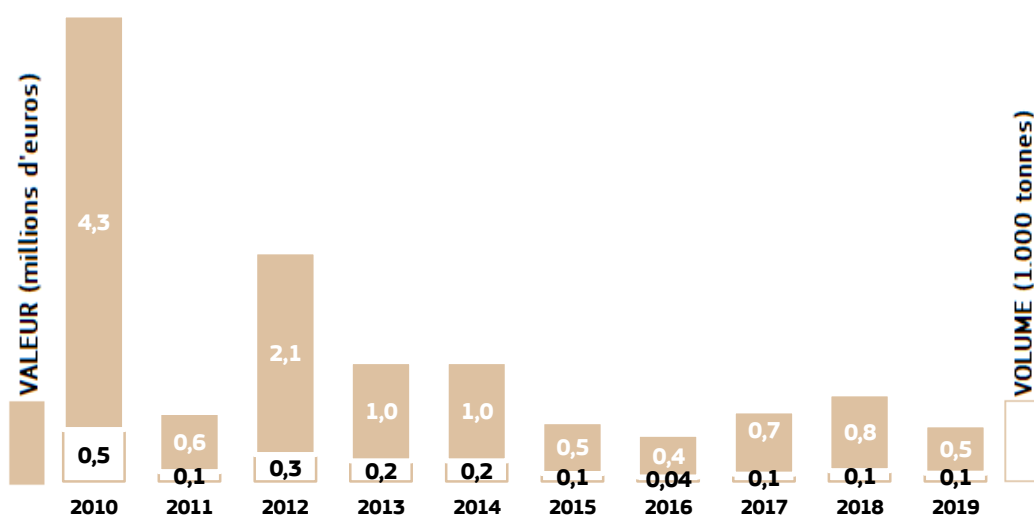
AQUACULTURE

Source: EUMOFA, sur la base de données d'Eurostat et de la FAO.

L'aquaculture consiste à élever des organismes aquatiques (d'eau douce ou salée) tels que des poissons, des mollusques, des crustacés et des plantes aquatiques. Les données relatives à l'aquaculture sont exprimées en équivalent-poids vif et en valeur.

Seul l'élevage d'espèces d'eau douce, de truites essentiellement, est pratiqué en Belgique.

Production totale. Les valeurs sont déflatées à l'aide du déflateur du PIB (base = 2015)



ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS

Données du 15-12-2021. Source: DG MARE, [lien](#)

Une organisation de producteurs (OP) active dans le secteur de la pêche est officiellement reconnue en Belgique. Son rôle consiste à contribuer à la réalisation des objectifs de la politique commune de la pêche (PCP) et de l'organisation commune des marchés (OCM) par le biais de la gestion collective des activités de ses membres.

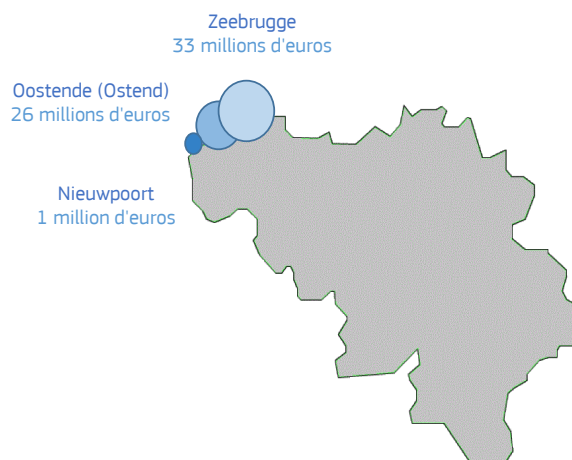
PREMIÈRES VENTES

Données de 2021. Source: EUMOFA

Les premières ventes désignent le poisson vendu ou enregistré, dans un centre de criée, auprès d'acheteurs dûment reconnus ou d'organisations de producteurs (PO). Les premières ventes peuvent différer des débarquements dans le sens où les premières ne couvrent pas le poisson débarqué par des navires appartenant à des sociétés de transformation ou vendu directement aux entreprises de traitement. La Belgique compte trois centres de criée situés en Mer du Nord : Ostende, Zeebrugge et Nieuport. En 2021, le total des premières ventes s'est élevé à 11 814 tonnes et 60 millions d'euros.



Dernière mise à jour : 21-3-2022



| Criées | Volume (tonnes) | Valeur (millions d'euros) | Premières 3 principales espèces commerciales (en valeur) |
|-------------------|-----------------|---------------------------|--|
| Zeebrugge | 6.601 | 33 | Sole commune, Plie commune, Baudroie (=lotte) |
| Oostende (Ostend) | 4.930 | 26 | Sole commune, Plie commune, Baudroie (=lotte) |
| Nieuwpoort | 283 | 1 | Crevette <i>Crangon</i> spp., Sole commune, Seiche |

COMMERCE DE GROS

Source: Vlaamse Visveiling

Le commerce de gros est un stade intermédiaire dans le circuit de distribution. Il consiste à réaliser des achats en vrac pour les vendre aux revendeurs (par ex. les distributeurs) plutôt qu'aux consommateurs.

Aucun marché de gros n'existe en Belgique. Les trois centres de criée (Ostende, Zeebruges et Nieuport) jouent un rôle important dans la chaîne d'approvisionnement des produits de la pêche et de l'aquaculture. La Belgique compte deux sociétés de gestion des centres de criée:

- Vlaamse Visveiling (la plus importante): société de gestion des centres de criée d'Ostende et de Zeebruges. Elle réunit 170 acheteurs: grossistes, supermarchés, marchés et magasins spécialisés.
- Nieuwpoortse Visveiling: société de gestion du centre de criée de Nieuport.

TRANSFORMATION

Selon les données d'Eurostat-SBS, 1 256 personnes étaient employées dans le secteur belge de la transformation des produits de la pêche en 2019. Ce dernier a enregistré une plus-value de 107,8 millions d'euros, correspondant à 1 % de la plus-value de la fabrication totale des produits alimentaires. En 2020, les principaux produits vendus étaient des «filets de poisson frais ou réfrigérés et chair de poissons (y compris des nageoires de requin), même hachés», ainsi que des «crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques, préparés ou conservés, à l'exclusion des crustacés non décortiqués, réfrigérés, congelés ou surgelés, séchés, salés ou en saumure, cuits à l'eau ou à la vapeur (à l'exclusion des plats préparés)». (Source : Eurostat-PRODCOM).

43 entreprises

Ventes : 674,3 millions d'euros

(Données de 2019. Source: Eurostat - SBS)



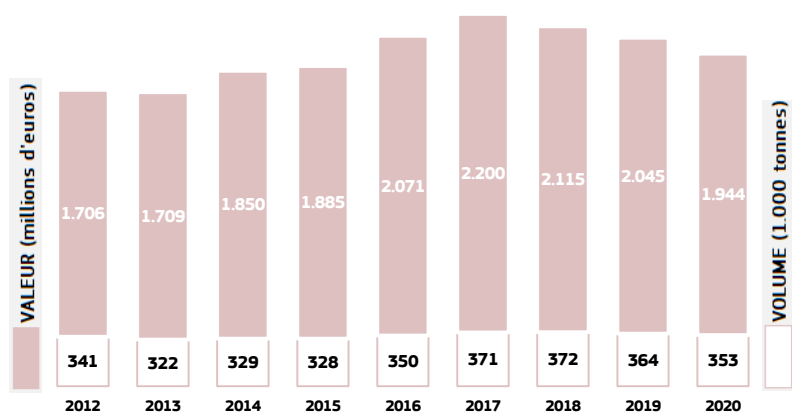
Dernière mise à jour : 21-3-2022

IMPORTATIONS – EXPORTATIONS

Source: EUMOFA, sur la base de données d'Eurostat-COMEXT.

Les valeurs des graphiques sont déflatées à l'aide du déflateur du PIB (base = 2015)

IMPORTATIONS



Principales espèces commerciales importées

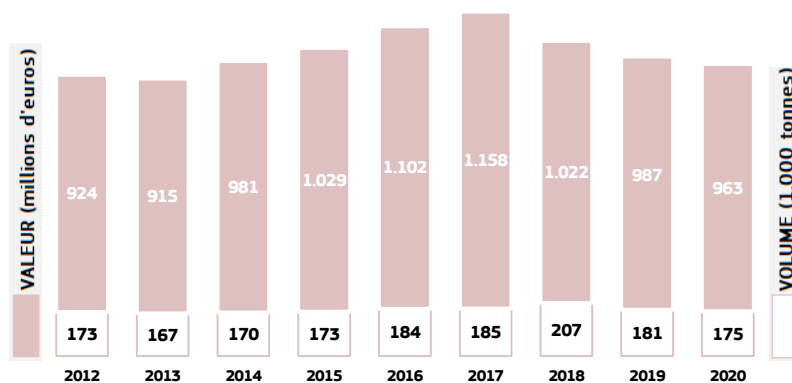
et % du total des importations

2020, millions d'euros (valeur nominale)



| | | |
|--------------------|------|-----|
| SAUMON | 399 | 19% |
| TROPICALE CREVETTE | 242 | 12% |
| DIVERSE CREVETTE | 151 | 7% |
| CABILLAUD | 133 | 6% |
| AUTRES PRODUITS | 110 | 5% |
| AUTRES | 1066 | 51% |

EXPORTATIONS



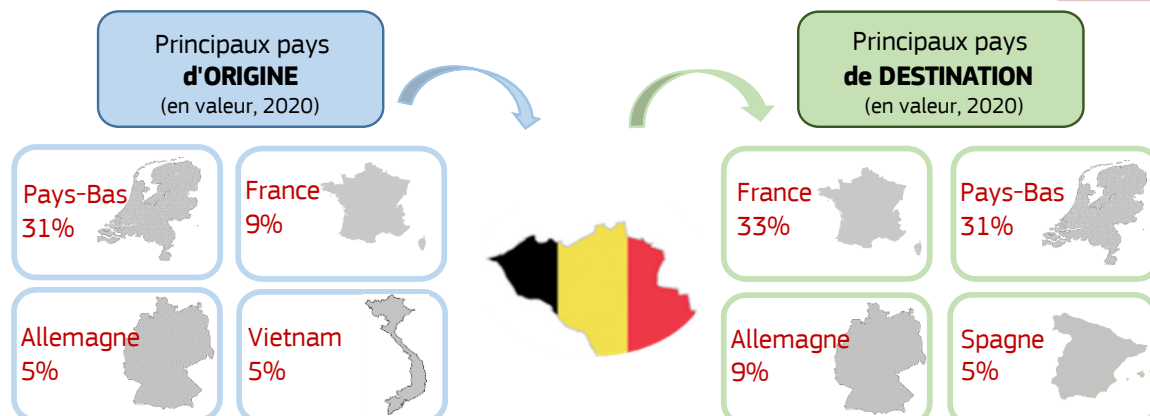
Principales espèces commerciales exportées

et % du total des exportations

2020, millions d'euros (valeur nominale)



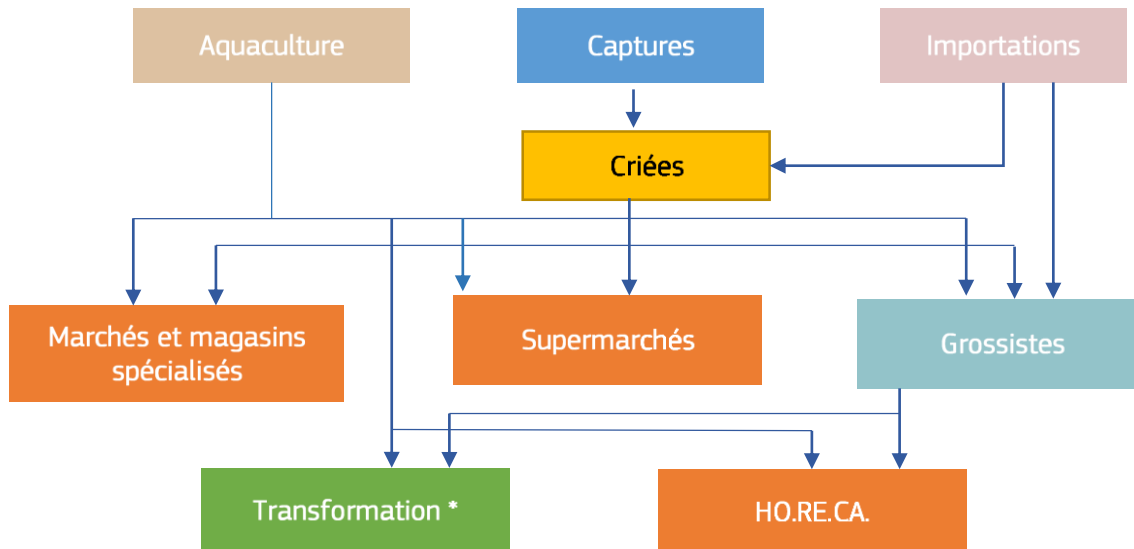
| | | |
|--------------------|-----|-----|
| TROPICALE CREVETTE | 163 | 15% |
| SAUMON | 133 | 13% |
| DIVERSE CREVETTE | 121 | 12% |
| AUTRES PRODUITS | 104 | 10% |
| CABILLAUD | 58 | 6% |
| AUTRES | 465 | 44% |





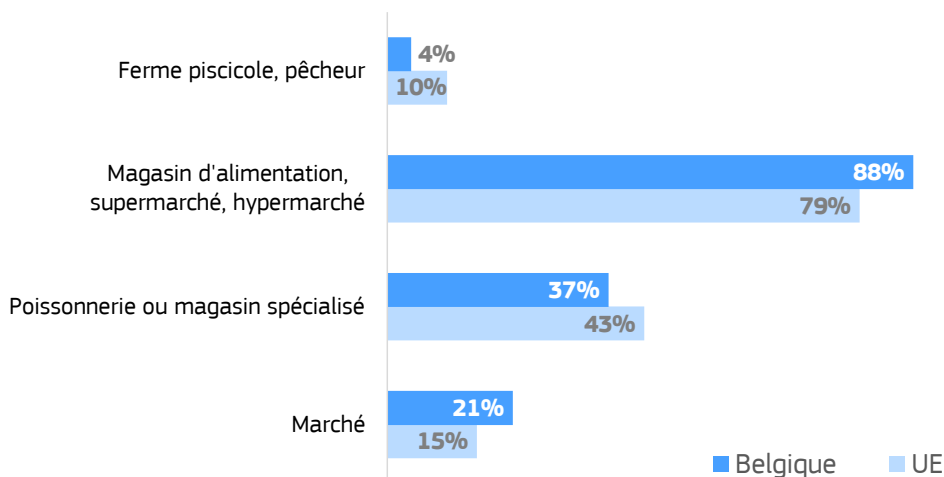
DISTRIBUTION

Chaîne d'approvisionnement des produits de la pêche et de l'aquaculture en Belgique (sur la base du programme opérationnel du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche [FEAMP] pour la Belgique) :



* La transformation dépend fortement des importations. La majorité des produits transformés sont exportés.

Préférences des consommateurs à l'égard des canaux d'achat (source: Eurobaromètre, 2021) :





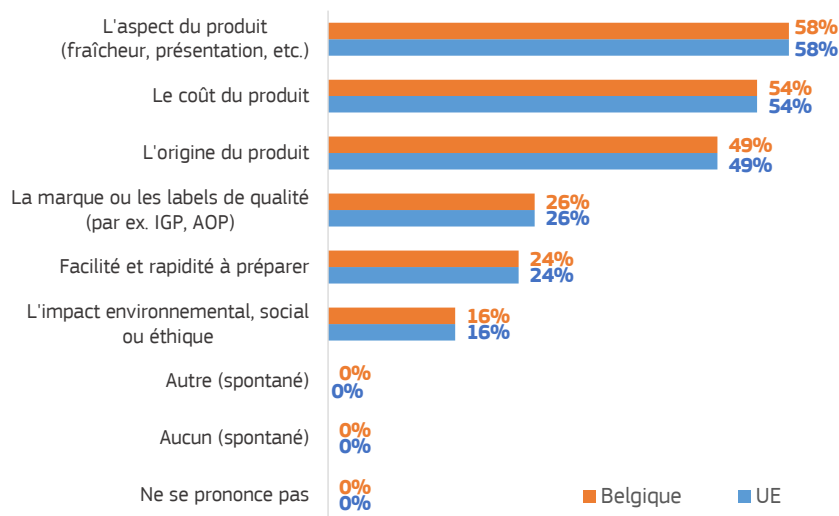
CONSOMMATION

En 2019, la consommation apparente était estimée à 23,31 kg par habitant, soit une augmentation de 2 % par rapport à 2018. Le saumon, le cabillaud, les moules et le thon listao ont été les espèces les plus consommées (source: EUMOFA).

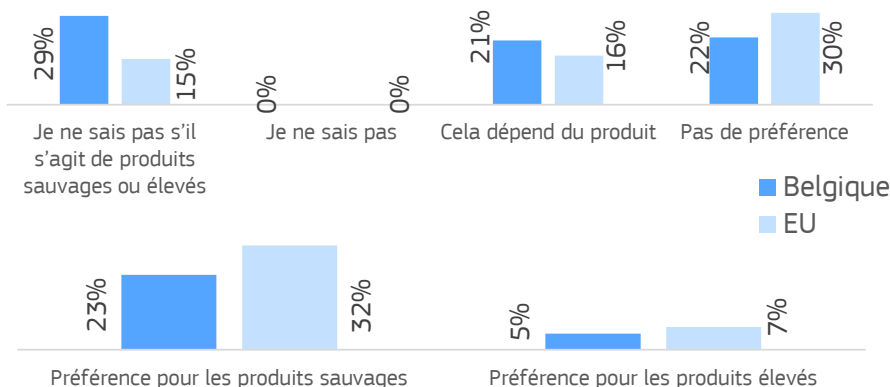
Les consommateurs réguliers, c'est-à-dire ceux qui mangent des produits de la pêche et de l'aquaculture au moins une fois par mois, appartiennent principalement aux groupes d'âge de 40-54 ans et de plus de 55 ans. Les jeunes (15-24 ans) sont moins enclins à consommer du poisson en Belgique, comme au niveau des 28 États membres de l'UE (Royaume-Uni compris). Toutefois, dans cette catégorie, les consommateurs réguliers représentent 69% du total, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne européenne (67%, Royaume-Uni compris). Les Belges consomment surtout des produits frais et surgelés et moins de poisson en vrac (54%) par rapport à la moyenne européenne (68%, Royaume-Uni compris). Source: EUMOFA, EU consumer habits regarding fishery and aquaculture products, 2017.

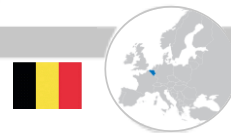
23,31 kg
par habitant en
équivalent-poids vif
(Données de 2019. Source:
EUMOFA)

Critères d'achat (source: Eurobaromètre, 2021)



Préférences à l'égard des produits sauvages ou élevés (source: Eurobaromètre, 2021)





ANALYSE DU PAYS PAR L'EUMOFA



DÉBARQUEMENTS

Les données relatives aux volumes et aux valeurs sont fournies par Eurostat – Pêche. Elles sont disponibles sur une base annuelle et accessibles via des tableaux simples et avancés, ainsi que par le biais de la fonction de téléchargement en bloc.

AQUACULTURE

Les données relatives aux volumes et aux valeurs sont fournies par Eurostat – Pêche. Elles sont intégrées aux données de la FAO. Elles sont disponibles sur une base annuelle et accessibles via des tableaux simples et avancés, ainsi que par le biais de la fonction de téléchargement en bloc.

PREMIÈRES VENTES

Les données relatives aux volumes et aux valeurs sont fournies par le département de l'agriculture et de la pêche du gouvernement de Flandre, sur une base hebdomadaire et mensuelle.

Les données hebdomadaires font l'objet d'un suivi sur une sélection de 18 espèces commerciales principales et de trois centres de criée (cliquez [ici](#) pour obtenir la liste complète). Les données mensuelles portent sur toutes les espèces vendues dans les trois centres de criée. Les données hebdomadaires et mensuelles sont accessibles via des tableaux simples et avancés, ainsi que par le biais de la fonction de téléchargement en bloc. En ce qui concerne les premières ventes mensuelles, des données désagrégées sont également disponibles via un tableau avancé dédié et par le biais de la fonction de téléchargement en bloc.

COMMERCE DE GROS

Aucune donnée disponible

IMPORTATIONS - EXPORTATIONS

Les données relatives aux volumes et aux valeurs sont fournies par Eurostat – COMEXT. Les données portent sur les flux commerciaux de l'ensemble des produits de la pêche et de l'aquaculture, tels qu'ils ont été répertoriés par les autorités douanières nationales.

Elles sont disponibles sur une base mensuelle et annuelle, et sont accessibles via des tableaux simples et avancés, ainsi que par le biais de la fonction de téléchargement en bloc.

TRANSFORMATION

Les données sont fournies par Eurostat – PRODCOM. Elles portent sur des quantités et des prix, au départ de la ferme, de produits de la pêche et de l'aquaculture, vendus dans le pays après la transformation de la matière première en produit fini.

Elles sont disponibles sur une base annuelle et accessibles via des tableaux simples, ainsi que par le biais de la fonction de téléchargement en bloc.

CONSOMMATION

Aucune donnée disponible